



Les relations avec les formateurs

SE Unsa 31 : nous réclamons un cadre commun pour tous les tuteurs et un travail en équipe, c'est un point de vigilance nécessaire. Il ne peut pas y avoir de variation d'exigences en fonction du tuteur (certains exigent en période 1 ce que d'autres exigent en période 5) et de contradictions entre tuteurs d'un même stagiaire, source TROP importante de stress et de doute. Il faut définir des priorités tenables pour tous et adaptées à chacun. **Cette exigence repose UNIQUEMENT sur la formation de formateur pour converger vers une culture commune de la bienveillance et une harmonisation des exigences.**

=> Construire une progression des attentes communes.

=> Les rencontres régulières entre CPC ; PEMF et tuteurs ESPE sont indispensables (tutorat mixte). Impliquer le CPC à ces tutorats permettrait d'apporter un 3^{ème} regard et son expérience de terrain (car il accompagne les T1 et les T2). Des modules de formation communs, des rencontres régulières sont la clé pour construire une culture commune de formateur et harmoniser les demandes. Certains PEMF pensent même à la construction de livret de compétences.
=> Permettre un espace numérique de collaboration à distance entre CPC, PEMF, tuteur comme dans les Hautes-Pyrénées.

IA-DASEN : L'évaluation est une vaste question pour tous les formateurs. Il est difficile d'avoir une équité exemplaire. Il existe un référentiel de compétences pour les stagiaires qui cadre le niveau de demande. La construction d'un livret de compétences n'est pas à propos. Il faut travailler à éviter les contradictions entre formateurs (ESPE-PEMF-CPC) et avoir une base commune d'exigences.

CPC Formation : un espace numérique de collaboration, type plate-forme de partage pour les formateurs est en cours de réflexion.

SE-Unsa 31 : Certains PEMF réalisent leur rapport au cours de la visite, le complète en échangeant avec le PES lors de l'entretien et le font signer dans la foulée. Ce n'est pas exigible pour tous, mais cela évite les écarts entre le retour oral et l'écrit cultive la confiance entre le stagiaire et son formateur et évite de générer des situations conflictuelles entre PEMF et PES.

IA-DASEN : Oui, le PEMF doit être un expert de l'évaluation, il doit rédiger rapidement son rapport et respecter un délai et un cadre pour l'envoyer. Nous y travaillerons en formation de formateurs.

SE Unsa 31 : Certains encadrants dont les IEN doivent être formés à la réalité des stagiaires et prendre conscience qu'un renouvellement est actuellement un pur redoublement (PFAPA1, MEEF etc ...). En effet, 65 % des stagiaires en renouvellement ne bénéficient pas d'un parcours adapté, au niveau de la formation ils refont la même année.

IA-DASEN : Oui, nous y serons vigilants. Il ne faut pas oublier que nous sommes garants des enseignants qui sont devant les élèves et il n'est pas possible de titulariser tout le monde.

SE Unsa 31 : Ce n'est pas notre demande, ni notre propos, nous ne sommes pas opposés au renouvellement et nous avons des exemples satisfaisants de stagiaire ayant repris confiance la 2^{ème} année de stage.